

guments qu'il était possible de trouver soit en faveur de ces bills, soit en faveur de l'amendement déposé par l'honorable chef de l'opposition. A titre d'habitant du Nord-Ouest, j'ai été heureux de constater que tous les orateurs ont admis que cette question est très importante, que d'elle dépendra en grande partie la prospérité, non seulement des territoires du Nord-Ouest, mais de tout le Canada. Je dis aussi que tout ce qui tendrait à détruire l'harmonie, gêner la prospérité ou entraver les progrès des nouvelles provinces, nuirait au Canada tout entier.

Avant d'étudier les traits principaux du bill, je dirai quelques mots sur des points de moindre importance. Dans certains quartiers on a reproché au Gouvernement de vouloir établir deux provinces au lieu d'une. Je ne nie pas qu'il serait flatteur pour nous d'habiter la première province du Canada, une province qui éclipserait les provinces sœurs, en étendue et en richesse, ce qui pourrait nous donner plus tard une énorme influence dans les affaires de la nation. Mais dans la vie, il y a autre chose que le sentiment. Je prétends que cet immense territoire serait trop grand pour un seul gouvernement provincial. Quand un premier ministre est appelé à former un cabinet, il choisit ses collègues dans les différentes parties de la province, et dans le cas d'une province unique dans les territoires du Nord-Ouest, cela ne serait pas possible. Il est vrai que depuis quelques années nous avons eu un gouvernement honnête et assez capable dans les territoires du Nord-Ouest, mais la colonisation fait des progrès, la population augmente et je ne crains pas de dire que depuis deux ou trois ans certaines parties des territoires ne sont pas satisfaites de leur sort. Je suis certain que les habitants du district de la Saskatchewan et du nord de l'Alberta auraient beaucoup préféré avoir un représentant dans la capitale.

On a aussi critiqué le choix du quatrième méridien, pour servir de ligne de division entre les deux provinces, mais il y a d'excellentes raisons à l'appui de ce choix. D'abord cette division partage les territoires en deux parties presque égales et de plus cette division offrira beaucoup plus de facilités et d'avantages pour la description des propriétés, etc. Le seul inconvénient que j'y vois, c'est que cette division partage les terres à pâturage, mais à mon sens toute autre division présenterait certains inconvénients et nuirait à certains intérêts. Même si la ligne était portée à 60 milles plus à l'est, les terrains à pâturage seraient encore partagés. Je ne prévois pas de grandes difficultés provenant des conflits entre les lois concernant le marquage des animaux. Les propriétaires de ranches du sud de l'Alberta et de l'ouest de l'Assiniboïa continueront d'avoir des intérêts communs, et même après la séparation des provinces, leur association continuera l'œuvre qu'elle a commencée.

J'ai été moi-même vertement critiqué pour avoir approuvé le choix d'Edmonton pour servir de capitale temporaire de la province d'Alberta.

Si, dans cette affaire, j'avais consulté mes intérêts, j'aurais préconisé le choix de la ville près de laquelle j'habite et où sont mes intérêts ; mais je savais qu'au moins les trois quarts de mes électeurs favoriseraient Edmonton et je considérais que cette ville avait plus de titres que les autres, et j'ai sacrifié mes intérêts personnels à ceux de la majorité.

J'arrive maintenant, Monsieur l'Orateur, à un des articles les plus importants du bill, — celui relatif aux terres. Les habitants des nouvelles provinces qui envisagent cette question au point de vue sentimental préféreraient sans doute que ces terres fussent la propriété des provinces, mais je suis certain que les hommes pratiques qui ont en vue la prospérité future, non seulement de ces deux provinces, mais de tout le Canada, n'ont pas d'objection à ce que ces terres soient administrées par les autorités fédérales. Nous considérons que la prospérité remarquable dont jouit le Nord-Ouest lui vient surtout du grand nombre d'immigrants qui nous arrivent et nous croyons aussi que ces immigrants sont attirés dans le Nord-Ouest par l'appât des terres concédées gratuitement. Quelle est la politique de l'opposition, concernant l'immigration ? Je crois que nous pouvons en trouver la définition dans le discours de l'honorable député de Qu'Appelle (M. Lake) à la page 3542 (v. a.) des "Débats", lorsqu'il dit :

Si les nouvelles provinces étaient propriétaires des terres publiques elles seraient les plus intéressées de tous à encourager l'immigration, à attirer des colons sur leur territoire. Nous aurions trois gouvernements provinciaux s'occupant activement à attirer les immigrants et rivalisant de zèle, dans cette tâche.

Nous n'aurions pas seulement trois gouvernements provinciaux rivalisant les uns avec les autres, pour encourager l'immigration ; nous en aurions au moins six : la Colombie-Anglaise, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario et la province de Québec. Qu'arriverait-il si nous avions six bureaux d'immigration distribuant chacun leurs brochures, leurs renseignements, décrivant leurs propres avantages et ayant leurs propres agents dans les différents pays du monde ? Non seulement cela coûterait très cher, mais cela prêterait à la confusion ; les rivalités et la jalousie s'en mêleraient, et cela serait plus propre à diviser qu'à unir les différentes races dont nous voulons faire une nation.

Je serai un citoyen de la nouvelle province d'Alberta et j'ai une foi absolue dans l'avenir de cette province, mais je considère aussi que pour l'Alberta, comme pour tout le Canada, il vaut mieux que la distribution des brochures soit faite par le gouvernement fédéral, que nos agents à l'étranger